**Trame de réponse au recensement d’intérêts dans le cadre des appels d’offres flexibilités expérimentaux**

Ce document est la **trame de réponse** à renseigner par les acteurs souhaitant répondre au recensement d’intérêts lancé par RTE dans le cadre des appels d’offres expérimentaux pour la gestion de congestions par des flexibilités.

Les répondants à ce recensement d’intérêt sont invités à fournir des réponses détaillées et à y consigner l’ensemble des informations qu’ils jugent utiles de porter à la connaissance de RTE en vue de la sélection des zones qui seront retenues pour les appels d’offres, de la définition du service de flexibilité attendus sur ces zones et des engagements contractuels associés.

Les encarts prévus pour les réponses aux questions peuvent donc être largement agrandis, et les répondants peuvent également fournir tout document à part détaillant plus précisément le mode de fonctionnement de l’équipement susceptible de fournir un service de flexibilité au service de la gestion de congestions réseau, ou toute autre information potentiellement utile à l’appréciation de la nature du service qui serait effectivement fourni.

Les informations communiquées à RTE dans le cadre du présent recensement d’intérêts seront traitées par RTE comme des données **confidentielles**.

La participation à la phase de recensement d’intérêts est **facultative** et non **engageante**.

Pour être prises en compte, les réponses devront être transmises au plus tard le **19 février 2021**, par email, à l’adresse suivante : [rte-ao-flexibilite@rte-france.com](mailto:rte-ao-flexibilite@rte-france.com).

# Identification du répondant

1. Société (nom et SIRET), nom du contact, email.
2. Votre société a-t-elle déjà une expérience en matière de fourniture de service de flexibilités pour la gestion de congestions sur le réseau électrique ? (si oui, détailler)

# Déclaration d’intérêt sur les zones candidates

1. Parmi les 4 zones présentées dans le recensement d’intérêts (cf. [document de présentation des zones](http://collab.rte-france.com/sites/ClientsMarches-RaccordementsProd/stockage/GT%20Flex%20%20RSO/G.%20Recensement%20interet/00-Communication%20externe/Présentation%20Zones%20RI.pptx)), sur laquelle (lesquelles) envisageriez-vous de valoriser un service de flexibilité pour la gestion des congestions réseaux ? Pour quelle(s) raison(s) privilégiez-vous cette (ces) zone(s) ?

*Si un intérêt est exprimé sur plusieurs zones, veuillez décliner les réponses pour chaque zone dans la suite du document ou dans un document libre à part.*

# Description du service de flexibilité proposé

1. Quelle est la nature de la flexibilité avec laquelle vous souhaitez proposer un service de gestion des congestions ?

*Stockage (technologie utilisée), effacement de consommation (quel type de sites/processus effacés), autre ?*

1. Quelles sont les modalités de raccordement de la flexibilité (déjà mises en œuvre ou envisagées) ?

*Quels points de connexion au réseau ? Pour le stockage : en site seul, en décompte (dans ce cas, de quel type de site ?) Sur le réseau public de transport ou de distribution ?*

*L’installation susceptible d’offrir des flexibilités au système est-elle déjà raccordée au réseau ? RDP ? RPT ?*

1. Quel est le dimensionnement en puissance envisagé pour cette flexibilité ?

*Puissance maximale en injection et/ou en soutirage (MW).*

1. Quel est le dimensionnement en énergie envisagé pour cette flexibilité ?

*Durée d’activation à pleine puissance (heures) ou volume en énergie (MWh). Toute description complémentaire sur le comportement attendu de la flexibilité sera apprécié (gradient maximal de puissance, durée de palier…).*

1. Identifiez-vous des contraintes techniques potentielles sur la fréquence d’activation de la flexibilité ?

*Nombre maximal d’activation sur une période donnée, délai minimum entre deux activations, etc. (toute indication sur les raisons de ces contraintes aidera RTE à anticiper les modes de fonctionnement du service).*

1. Quelles sont les périodes sur lesquelles la flexibilité pourrait être mise à disposition pour la gestion des congestions ?

*Saison, mois, jours de la semaine, plages horaires privilégiées pour l’engagement de disponibilité (ou autres critère non calendaire). Toute indication sur les raisons de ces préférences aidera RTE à anticiper les modes de fonctionnement du service.*

1. Quel est le préavis minimum souhaité pour l’activation de la flexibilité ?

*Préavis minimal pour assurer la disponibilité complète de la flexibilité sur les périodes d’engagement, et raisons pour lesquelles ce préavis vous est utile/nécessaire.  
Il convient de préciser le délai avant le début de la fourniture du service, et l’éventuel temps de montée en charge progressif du service (jusqu’à la puissance maximale).*

# Echéance de disponibilité de l’équipement devant fournir la flexibilité

1. Quel est l’état d’avancement de l’installation de l’équipement susceptible de fournir le service de flexibilité ? Si en projet, quels sont les principaux jalons ?

*Prospectif, projet à l’étude, projet engagé, construction en cours, en service, …*

1. A quelle échéance le service de flexibilité pour la gestion des congestions réseau pourrait-il être fourni ?

*Date envisagée ou date au plus tôt  (tenant compte des délais éventuels de raccordement au réseau si besoin)*

1. Quelle est selon vous la durée minimale de préavis à prévoir entre la contractualisation et le début de la période d’engagement ?

*Délai minimum entre la contractualisation du service de flexibilité (à l’issue du processus d’appel d’offres) et la mise à disposition du service de flexibilité.*

# Valorisation de la flexibilité

1. Quelle est la durée d’engagement souhaitée pour la contractualisation du service de flexibilité ?

*Durée minimale et/ou durée maximale sur laquelle l’acteur souhaite s’engager à valoriser sa flexibilité (une fois l’équipement fournissant la flexibilité mis en service).*

1. A quel(s) mécanisme(s) de marché la flexibilité participe(ra)-t-elle en dehors du service de gestion réseau faisant l’objet du présent recensement d’intérêt ?

*Mécanisme de capacité, services système fréquence, marchés de l’énergie, mécanisme d’ajustement, …*

1. La participation à la gestion des congestions dans le cadre du présent recensement d’intérêt est-elle une condition nécessaire pour la réalisation du projet ?
2. Avez-vous des éléments à partager sur le niveau minimal de rémunération attendu pour proposer un service de flexibilité sur le mécanisme de gestion des congestions ?

*Par ex: niveau de rémunération fixe (€/MW/an) associé à une durée de disponibilité donnée, rémunération attendue à l’activation (€/MWh) …*

# Commentaires

1. Vous pouvez faire part ici de tout commentaire complémentaire relatif au service de flexibilité qui pourrait être fourni et valorisé sur les zones identifiées dans le cadre du recensement d’intérêt, sur les conditions techniques et contractuelles associées, etc.